

*Date de dépôt : 23 juillet 2015*

## **Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant le rapport de gestion de l'exercice 2014 de la Fondation Genève Tourisme & Congrès**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Conformément aux articles 3, alinéa 4, de la loi sur le tourisme, du 24 juin 1993 (LTour; I 1 60), et 4 du règlement d'application de la loi sur le tourisme, du 22 décembre 1993 (RTour; I 1 60.01), notre Conseil vous transmet pour information le rapport de gestion de l'exercice 2013 de la Fondation Genève Tourisme & Congrès.

Il s'agit du troisième rapport de gestion émis par la Fondation Genève Tourisme & Congrès.

Notre Conseil souhaite souligner ce qui suit.

Le conseil de fondation est constitué de onze membres nommés par le Conseil d'Etat sur propositions des milieux concernés par le tourisme. Il s'est réuni à 7 reprises en 2014.

Les produits des taxes de séjour et de promotion du tourisme, nets des frais de perception du département des finances, se sont élevés à 15 970 524 F, en baisse de 233 416 F par rapport à l'exercice précédent.

Un montant de 3 263 773 F a été octroyé à la Geneva Transport Card.

La réserve pour manifestations à caractère international a été portée à 500 000 F, par transfert de 225 000 F au capital libre.

L'édition 2014 des Fêtes de Genève accuse une perte de 71 255 F.

Les comptes accusent un déficit de 12 319 F prélevés sur les fonds libres (pour rappel lors de l'exercice 2013 il a été versé 1 340 808 F sur les fonds libres).

Les fondamentaux opérationnels sont désormais en place au sein de la Fondation Genève Tourisme & Congrès, ce qui a permis d'engranger de nombreux succès durant l'année 2014, notamment :

- un nouvel espace d'accueil du « *Tourist Information Center* » offrant les dernières technologies digitales;
- l'élection de Genève en tant que « meilleure destination européenne pour les courts séjours de loisirs » lors des « Travel Awards »;
- un public très nombreux, malgré une météo maussade, lors des fêtes de Genève 2014;
- la parution d'une première édition d'un Guide du Routard dédié à « Genève, ville d'art et de culture », grâce à la collaboration avec le département de la culture et des sports de la Ville de Genève;
- le lancement du « Geneva Girls Guide », ciblant un public féminin très avisé s'agissant du choix d'une destination urbaine pour un court séjour;
- le Bureau des congrès a réalisé, depuis sa création en 2008, sa meilleure année en termes de retombées économiques générées par les congrès. La valeur des congrès, signés en 2014, correspond à des retombées économiques directes de 87 millions de francs;
- l'étude de l'institut BAK Basel a permis de confirmer la solidité du tourisme genevois. En 10 ans, la demande touristique globale à Genève a augmenté de 2,4 à 2,8 milliards de francs, le poids du tourisme à Genève correspond à 3,5% du PIB cantonal et 18 700 emplois en dépendent.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP

#### Annexe :

*Rapport de gestion 2014 de la Fondation Genève Tourisme & Congrès*

FONDATION GENÈVE  
TOURISME & CONGRÈS  
RUE DU MONT-BLANC 18  
CASE POSTALE 1602  
1211 GENÈVE 1 - SUISSE  
TÉL +41 22 909 70 70  
FAX +41 22 909 70 75  
WWW.GENEVE-TOURISME.CH

## RAPPORT D'ACTIVITE 2014

### FONDATION GENEVE TOURISME & CONGRES

- |    |                                    |           |
|----|------------------------------------|-----------|
| 1. | Conseil de Fondation               | page 2    |
| 2. | Organe de révision                 | page 2    |
| 3. | Gestion de la Fondation            | page 2    |
| 4. | Aspects financiers                 | pages 3-4 |
| 5. | Synthèse opérationnelle de l'année | pages 5-6 |

## 1. Membres du Conseil de Fondation

Onze membres nommés par le Conseil d'Etat sur propositions des milieux concernés par le tourisme :

- 1 représentant du Canton: **M. Alexandre Epalle**
- 1 représentant de la Ville: **M. Sami Kanaan**
- 1 représentant des Communes: **M. Philippe Schwarm** (trésorier)
- 3 représentants des hôteliers :  
  - M. Paul Muller** (président du Conseil de Fondation)
  - M. Thierry Lavalley**
  - M. Marc-Antoine Nissille**
- 2 représentants des commerçants:  
  - M. Pierre Brunshawig**
  - M. Yves Menoud** (vice-président)
- 1 représentant des cafetiers-restaurateurs : **M. Daniel Carugati**
- 1 représentant du secteur financier : **Mme Chantal Bourquin**
- 1 représentant de la Chambre de commerce (CCIG) : **M. Eric Biesel**

## 2. Organe de révision

La fiduciaire BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA a été nommée en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2014.

## 3. Gestion de la Fondation

Le Conseil de Fondation s'est réuni à 7 reprises en 2014 :

- le 4 février
- le 1<sup>er</sup> avril
- le 10 juin
- le 3 juillet (séance stratégique)
- le 18 septembre
- le 4 novembre
- le 20 novembre

Suivi de la gestion :

Le Conseil de Fondation du 1<sup>er</sup> avril 2014 a approuvé le rapport d'activité 2013, ainsi que les comptes 2013 de la Fondation Genève Tourisme & Congrès.

Le Conseil de Fondation du 4 novembre 2014 a approuvé le budget 2015 de la Fondation.

#### 4. Aspects financiers

##### a) Au niveau des produits

Globalement, les produits de la taxe, nets des frais de perception, se sont élevés pour l'année 2014 à CHF 15'970'524 (2012 : 16'203'940), en hausse par rapport au budget fixé à CHF 14'907'126.

L'Administration fiscale cantonale a procédé à des versements mensuels de CHF 800'000, complétés d'un montant supplémentaire aux mois de juin et décembre 2014.

Le total des produits réalisés s'élève à CHF 21'307'746.

##### b) Au niveau des charges, des dépenses et affectations

L'attribution pour la Geneva Transport Card s'élève à CHF 3'263'773, alors que le budget prévoyait un montant de CHF 3'117'770. La différence correspond aux nuitées supplémentaires réalisées en 2014.

L'attribution 2014 se base sur les informations disponibles de l'OCSTAT au 31 décembre 2014 indiquant une augmentation des nuitées de 1.90%. L'augmentation est appliquée aux nuitées définitives 2013 (2'946'285) annoncées par le service de la perception de l'AFC, ce qui donne un nombre de nuitées estimées pour 2014 de 3'017'585. Le prix considéré étant de CHF 1,10 par nuitée (selon le contrat 2012/2013/2014 avec UNIRESO/TPG). La charge pour 2014 s'élève donc à CHF 3'117'770.00 en prenant en compte l'ajustement des nuitées définitives 2013 non connues au moment du bouclage précédent.

Les participations ponctuelles, promises durant l'année 2014 et comptabilisées sur l'exercice, se sont élevées à CHF 285'000 (2013 : 270'860) alors que le budget prévoyait un montant de CHF 280'000. Il est à noter un montant de CHF 10'000.00 supplémentaire a été comptabilisé dans le but de promouvoir un projet supplémentaire en 2015.

Les frais d'administration et de fonctionnement se sont élevés pour l'année 2014 à CHF 6'297'141, soit une diminution de près de 7,69% par rapport au budget 2014 alloué de CHF 6'822'357.

Les intérêts relatifs au prêt de l'Etat de Genève s'élèvent, pour 2014, à CHF 470'983 (2013 : 371'912). Le taux actuel est fixé à 2,125%.

Afin d'être en conformité avec le Règlement d'application de la loi sur le tourisme, la réserve pour manifestations à caractère international a été reconstituée à CHF 500'000, par transfert de CHF 225'000.00 au capital libre. Pour rappel, le Règlement prévoit une réserve d'un montant minimum de CHF 300'000.00 pour un maximum de CHF 500'000.00

Les Fêtes de Genève 2014 ont enregistré une perte de CHF 71'255 (total des produits à CHF 5'334'897 et des charges à CHF 5'406'152). A noter également les prestations de la Ville de Genève réalisées dans le cadre des Fêtes de Genève et non facturées, qui ont été valorisées en charges et en produits, ce qui conduit à une augmentation du budget global n'ayant aucune incidence sur le résultat.

**FONDATION GENÈVE  
TOURISME & CONGRÈS**

Pour 2014, une attribution à la « réserve pour compensation du remboursement du prêt » de CHF 1'1192'137 a été effectuée conformément au budget (2013 : CHF 1'136'340). L'annuité fixe (remboursement de la dette et intérêts débiteurs) payée à l'administration s'élève à CHF 1'700'000. A noter que l'augmentation de la réserve pour compensation du remboursement du prêt ne constitue pas une valeur absolue de fortune, celle-ci étant tributaire de la valeur intrinsèque de la participation de la Fondation à Palexpo SA

Finalement, un montant déficitaire de (CHF 12'319) est prélevé sur les fonds libres en 2014 (2013 : montant versé 1'340'808), alors que le budget prévoyait un excédent de CHF 6'102. L'écart s'explique, principalement, par les produits supérieurs à ceux budgétés (+CHF 1'063'398) et compensés par des projets spéciaux stratégiques adoptés lors de la séance annuelle à hauteur de CHF 1'080'000.

c) Au niveau du bilan

Le total du bilan s'élève à CHF 35'692'718 au 31 décembre 2014 (31 décembre 2013 : 35'551'239) et confirme ainsi la stabilité de la Fondation.

L'actif est composé : pour 66,83% (2013 = 66,36%) de la participation au capital-actions de Palexpo SA ; de 26,74% (2013 = 26,94%) des comptes de liquidités répartis auprès de la BCGe, UBS et Crédit Suisse ; le solde, soit 6,43% (2013 = 6,70%), concerne des créances à court terme.

Le passif est constitué : pour 62,70% (2013 = 66,67%) du prêt de l'Etat de Genève (tranches court et long terme) ; pour 5,59% (2013 = 6,89%) de créanciers et charges à payer (hors prêt de l'Etat de Genève, tranche court terme) ; de 31,71% (2013 = 26,44%) des fonds propres de la Fondation au 31 décembre 2014.

Le prêt de l'Etat de Genève s'élève au 31 décembre 2014 à CHF 22'379'894 (2013 = CHF 23'572'032), soit CHF 21'162'072 pour le prêt à long terme et CHF 1'217'822 remboursable au 30 juin 2015.

Les fonds propres ont globalement augmenté de CHF 1'566'819 au 31 décembre 2014. La réserve pour compensation du remboursement du prêt a été dotée de CHF 1'192'137 correspondant au montant effectif du remboursement réalisé en 2014, alors que dans le même temps, la réserve pour manifestations à caractère international a été augmentée de CHF 200'000. Le total des fonds propres s'élève au 31 décembre 2014 à CHF 11'383'359, contre CHF 9'816'540 une année plus tôt.

## 5. Synthèse des moments clés de l'année

Les fondamentaux opérationnels sont désormais en place : département Marketing doté d'une équipe complète de collaborateurs spécialisés ; nouvelle organisation par catégories d'événements du Bureau des Congrès ; organisation davantage dédiée à la vente au département Tourist Services. Ce qui explique les nombreux succès engrangés durant l'année 2014 :

- Après une rénovation qui aura duré deux mois, inauguration en mai du *Tourist Information Centre* (TIC), nouvel espace d'accueil de la FGT&C. Ouvert 364 jours l'an, le TIC offre les dernières technologies digitales et permet aux 250'000 visiteurs qui y sont accueillis chaque année de découvrir les atouts touristiques majeurs de la destination, de se connecter (gratuitement) au WIFI pour télécharger les informations pertinentes ou, encore, d'avoir des conseils personnalisés en matière de tours guidés, d'excursions ou de spectacles.
- Une journée Portes Ouvertes avait été organisée lors de l'inauguration du TIC, destinée aux acteurs et contributeurs du tourisme genevois. Une centaine de personnes étaient venues à la rencontre des équipes de la FGT&C, pour découvrir de manière ludique les multiples métiers pratiqués à l'office du tourisme de Genève : organisation des Fêtes de Genève, gestion des réseaux sociaux, suivi des voyages de presse ou de familiarisation, pour ne citer que quelques-unes des activités couvertes par les collaborateurs de la Fondation.
- Début août, Genève a été élue « meilleure destination européenne pour les courts séjours de loisirs » lors des « Travel Awards », lesquels sont les Oscars du tourisme. Cet Award récompense les efforts de ces dernières années de la FGT&C pour valoriser les atouts uniques de Genève en matière de tourisme de loisirs. À noter que ce prix décerné à notre destination a été repris massivement dans les médias, avec plus de 10 millions de mentions de Genève !
- En 2014, les Fêtes de Genève ont offert à un public venu très nombreux, malgré un météo maussade, le plus grand feu d'artifice jamais organisé. Grâce au mécénat de Patek Philippe, à l'occasion de son 175<sup>e</sup> anniversaire, près d'un million de francs a été investi dans le seul feu d'artifice de clôture des Fêtes de Genève. Le magnifique spectacle pyromélodique sur le thème de l'horlogerie qui, ce soir-là, a illuminé la Rade figure dans le top10 des spectacles pyrotechniques les plus importants au niveau mondial.
- En septembre, grâce à la collaboration entre le Département de la culture et des sports de la Ville de Genève et la FGT&C, parution d'un Guide du Routard dédié à « Genève, ville d'art et de culture ». C'est la première édition d'un Guide du Routard dédié entièrement à une ville suisse, qui permettra d'attirer à Genève des touristes de loisirs en provenance de France, marché dont il faut rappeler qu'il est le deuxième en importance en termes de nuitées générées.
- La FGT&C développe de nombreux produits dédiés aux différentes cibles prospectées. En novembre, après un travail de plusieurs mois avec des journalistes et des bloggeuses, lancement du « Geneva Girls Guide », guide dédié à la cible « femmes urbaines ». En mettant en avant des lieux originaux, décalés, il montre une Genève différente. Ce guide a immédiatement rencontré un énorme succès auprès d'un public féminin très avisé s'agissant du choix d'une destination urbaine pour un court séjour.

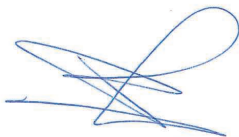
FONDATION GENÈVE  
TOURISME & CONGRÈS

- Le Bureau des congrès de la FGT&C a réalisé, depuis sa création en 2008, sa meilleure année en termes de retombées économiques générées par les congrès qu'il aura amenés à Genève. En effet, la valeur des congrès signés en 2014 correspond à des retombées économiques directes de 87 millions de francs, avec plusieurs événements importants tels le congrès Swift Sibos qui se tiendra à Genève en 2016, avec 6'000 délégués et dont les retombées sont estimées à plus de 25 millions de francs.
- Enfin, l'étude commanditée auprès de l'institut BAK Basel a permis de confirmer la solidité du tourisme genevois. En 10 ans, la demande touristique globale à Genève a augmenté de 2,4 à 2,8 milliards de francs. Le poids du tourisme à Genève correspond désormais à 3,5% du PIB cantonal et 18'700 emplois dépendent directement de ce secteur d'activité. À noter également que de toutes les destinations suisses, Genève, avec un pourcentage de clientèle étrangère hébergée de 85,4%, devance de loin toutes les autres destinations suisses. Ce chiffre démontre la force du tourisme genevois, équilibré entre plusieurs sources de nuitées : organisations internationales, tourisme d'affaires individuel, tourisme de congrès et d'expositions et, enfin, tourisme de loisirs.

Genève, le 25 mars 2015



Paul E. Muller  
Président du Conseil de Fondation



Philippe Schwarm  
Trésorier